

Handicap

2019 : la Conférence nationale du handicap en région

Le 3 décembre 2018, la 5e Conférence Nationale du Handicap a été officiellement lancée sous un format particulier d'une grande concertation citoyenne, intitulée : « Tous concernés, tous mobilisés ».



La **Conférence nationale du handicap** organisée tous les trois ans réunie l'ensemble des acteurs impliqués. Elle a pour **objectif**, à l'issue de ses travaux, de déposer sur le bureau des assemblées parlementaires, après avoir recueilli l'avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), **un rapport sur la mise en œuvre de la politique nationale en faveur des personnes handicapées**.

5 grands chantiers nationaux

Un **comité de pilotage** sera mis en place afin de **labelliser les pratiques et événements** remarquables qui lui seront transmis.

Il promet également d'ouvrir **cinq chantiers nationaux** « très attendus » par les personnes en situation de handicap :

- Mettre en œuvre une meilleure compensation du handicap par une prestation de compensation du handicap renouvelée afin de mieux prendre en compte les besoins des personnes.
- Mieux prendre en charge les besoins de compensation des enfants en revisitant les dispositifs actuels.
- Trouver des alternatives au départ non souhaité de nos concitoyens en Belgique.
- Interroger le statut et la gouvernance des Maisons départementales des personnes handicapées pour un pilotage plus efficace de la réponse aux personnes.
- Assurer une pleine représentation des personnes en situation de handicap dans la construction des politiques publiques.

En parallèle des **cinq chantiers** menés pour **améliorer la vie de tous les citoyens vivant avec un handicap** des déplacements des ministres, **un appel à candidatures est lancé pour permettre à chaque acteur de la société civile de valoriser une action, une pratique ou un événement conçus pour tous**.

Pour faire acte de candidature, la démarche est simple :

- Prendre connaissance de la charte et la signer
- Remplir le formulaire en décrivant l'action à valoriser et sa dimension 100% inclusive

[>>Cliquer ici pour candidater](#)

Les actions labellisées seront publiées sur le site du gouvernement et viendront compléter le rapport rendu au Parlement en juin 2019, qui sera alors suivi d'un débat devant l'Assemblée Nationale.

Pour en savoir

- Consulter la [carte des actions déjà labélisées](#)
- Consulter le site : <https://handicap.gouv.fr/tousconcernes/>

Date de publication

11 janvier 2019

Dernières actualités

[Lancement de la ressource handicap formation en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

[OPCO ? Késako ? La réponse en vidéo !](#)

[La base de données de l'offre de formation évolue !](#)

[DataScope, le nouvel outil de visualisation de données régionales !](#)

[1 Semaine pour 1 Emploi](#)

- [Toutes les actualités](#)